

## Editorial

2008 s'est terminée sur fond de crise économique faisant ressortir plusieurs scandales financiers. Dans ce monde où l'on spéculé sur tout : argent, matière première, réaction des populations ; où le travail ne paie guère, où on dilue tout de manière à ce que personne ne puisse trouver un véritable responsable ; les coquins ont vite trouvé les brèches dans lesquelles ils pouvaient s'engouffrer et agir à leur guise.

Les plus démunis vont " trinquer " encore une fois et nous les Communes, dernier échelon de la vie publique, nous leur emboîtons le pas.

Depuis plusieurs années, on devinait bien que l'État n'avait plus d'argent. En 2001, nous pouvions être aidé annuellement par dotation de l'État sur 2 projets, depuis 2007 nous sommes passés à 1 tous les 3 ans. Alors on a décentralisé, en réalité, on a transféré aux Départements, les routes, le social et bien d'autres choses encore, sans pour cela mettre les fonds nécessaires à leur bon fonctionnement.

Malgré cela, beaucoup de personnes dont nous dépendons, se comportent, soit pour se couvrir, soit parce qu'elles ont perdu le sens des réalités comme si l'on était riche à souhait.

Maintenant, les Départements sont en difficultés, bien que nous ne soyons pas les plus mal lotis, loin de là, l'Isère étant un Département relativement riche. S'engage maintenant la réforme des Collectivités Publiques, que la commission Balladur (dont fait partie André Vallini) est chargée d'étudier.

A quelle sauce va-t-on être mangé ?

Alors, au milieu de tout ça, on jongle, sans trop perdre le moral.

Nous espérons que 2009 verra la société se ressaisir. Les dernières chutes de neige de décembre ont montré que rien n'était définitivement acquis, que la fée électricité pouvait encore nous faire défaut bien que la facilité nous ai rendu complètement dépendant d'elle. La nature sera toujours la plus forte, je n'ose même pas penser à ce qui se passerait en cas de conflit, prévoyons au moins le minimum pour éviter de telles défections, car ce n'est pas en pestant contre les agents EDF, qui eux, dans ce cas là, se gèlent nuit et jour à la cime d'un pylône, qu'on réglera le problème.

Malgré cela vos élus, que je tiens à remercier, travaillent et travailleront encore sur les projets communaux et ils se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux, des vœux de bonheur, santé, prospérité et d'épanouissement dans votre travail, pour vous et votre famille.

**Albert Glénat Maire de Cognin les Gorges**



## SOMMAIRE

<b>En direct des conseils.....</b> 2	Livret d'aide à la création d'entreprise.....
<b>En direct du Parc du Vercors.....</b> 5	Ad Libitum.....
	Commission Enfance Jeunesse....
<b>DOSSIER :</b>	
Les partenaires communaux.....6	<b>Au cœur du village.....</b> 11
Cartes d'identité des collectivités.....8	Charte d'Assistantes maternelles
	Noël à Cognin.....
<b>En parcourant les rues.....</b> 9	Bibliothèque du Nan.....
Le sentier des gorges du Nan.....	Le site Internet communal.....12
Envie de prendre l'air.....	Don du sang.....
Travaux école / mairie.....	Vacances de février 2009.....
	Programme 2009 du Foyer.....
<b>Du Sud-Grésivaudan.....</b> 10	<b>Etat civil.....</b> 12
Observatoire de l'emploi du Sud-Grésivaudan.....	
	<b>Bloc-notes ..... 12</b>

# En direct des conseils...



## **COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 03/11/2008**

### **1/ Décision modificative aux Budgets Primitifs 2008:**

#### **\* Eau et assainissement:**

Par fax du 17/10/2008, la Préfecture nous fait part d'un déséquilibre dans les opérations d'ordre. En effet suite à une erreur d'imputation sur le logiciel de comptabilité, il convient de rectifier le BP 2008 en augmentant le poste 2315 de 120,00€ de manière à équilibrer les amortissements.

#### **\* Commune/Budget Investissement:**

Suite à la facture imprévue du commissaire enquêteur sur la Zone Agricole Protégée, le poste 202 « Frais documents d'urbanisme » est sous alimenté et doit être crédité de 2 184€ afin de régler la part du projet ZAP due à la Commune d'Izeron, comme convenu par convention du 02/06/2006.

Le Conseil Municipal accepte ces modifications budgétaires.

### **2/ Tarification de l'eau et l'assainissement:**

Après débat, le Conseil municipal décide d'augmenter cette année uniquement le prix du m<sup>3</sup> d'eau consommée de 0.02€, ce qui fixera le prix du m<sup>3</sup> à 0.62€. Cette augmentation de 3.34% permet de suivre l'évolution des prix sur les deux dernières années.

### **3/ Électrification du Rivier:**

Malgré les travaux effectués en septembre, des usagers se plaignent encore de baisses de tensions dans le quartier du Rivier. M. le Maire informe qu'il a signalé ce problème à EDF qui procédera à des mesures dans les plus brefs délais.

### **4/ Travaux École/Mairie:**

Les travaux dans les classes et la cour sont en voie d'achèvement. Le déménagement des enfants et enseignants est prévu pour le 11 et 12 novembre. Le secrétariat de Mairie sera transféré le plus rapidement possible pour que les travaux puissent se poursuivre dans la partie Mairie.

Pour des raisons administratives, le SE38 risque de ne pouvoir effectuer le branchement EDF définitif avant le courant de l'année 2009.

### **5/ Projet chauffage église:**

L'architecte M. DERNE de Noyarey a envoyé à Monsieur le Maire un estimatif des travaux pour la réalisation des travaux de chauffage de l'église. Ceux-ci s'élèvent à 115 511€.

M. le Maire rappelle que pour ce projet, la commune ne serait que maître d'ouvrage, et que le financement du coût HT de cet équipement serait assumé par l'Association Paroissiale Saint Joseph des deux Rives.

M. le Maire souhaite connaître la position de l'association paroissiale en fonction de cet estimatif. Il précise que ce projet ne se réalisera que dans le cadre d'une convention écrite et que celle-ci devra mentionner les prises en charge d'éventuels dépassements, et bien définir à qui reviendront les charges de fonctionnement de ce nouvel équipement.

### **6/ Compte-rendu réunion bureau de la Communauté de Communes de Vinay:**

A la demande du bureau de la CCV, M. le Maire informe le Conseil Municipal sur les points suivants:

- Entretien des ruisseaux: l'entreprise d'insertion PRODEPARE (ONF) dispose de 40 heures pour effectuer des travaux d'entretien des bords de ruisseaux. Elle propose ses services à la CCV qui pourrait porter cette opération et ensuite refacturer aux communes la part non subventionnée. L'intervention sur les ruisseaux du territoire se ferait en fonction des urgences reconnues, pour un coût de 330€/jour par équipe.

- Commission transport: M. le Maire transmet le compte-rendu de la commission Transport à laquelle a participé Michel de Gaudenzi. Celle-ci s'est surtout penchée sur l'aspect transport à destination des personnes socialement défavorisées. Le Conseil municipal sera appelé à se prononcer sur les conclusions de cette commission.

### **7/ Chemin forestier du Ruisant:**

M. le Maire informe le CM de la réunion de la commission forêt du Parc Naturel Régional du Vercors qui s'est tenue le 16 octobre en présence de services de l'Etat, du Parc du Vercors, des associations de sauvegarde du milieu naturel. Le chemin forestier du Ruisant était à l'ordre du jour. Après une longue discussion, un avis favorable a été donné, tout en mettant en exergue la qualité du travail que devra fournir l'entreprise de TP qui sera choisie (la première tranche étant en Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique).

### **8/ Vœux sur le devenir du service public de l'ONF et de la Poste:**

M. le Maire lit deux vœux de défense du service public, l'un concernant la Poste, l'autre l'ONF. Le Conseil Municipal a bien conscience que ce désengagement de l'Etat dans les services publics se traduit inmanquablement par un transfert de compétences vers les collectivités territoriales et une dégradation du service de proximité.

### **9/ Compte-rendu réunion Bibliothèque départementale de l'Isère:**

Dans le cadre de la mise en place de la nouvelle politique de lecture, le Conseil Général de l'Isère pousse les territoires à mettre en place des médiathèques « têtes de réseau ». Celles-ci prendront le relais des bibliobus et devraient permettre plus de lien entre la bibliothèque centre de Vinay et celles du territoire (Cognin les gorges, Saint Gervais, Morette). Afin d'encourager cette mise en place, le CG38 finance 50% de l'emploi d'une bibliothécaire qui sera responsable de ce dispositif, une participation à un véhicule et un financement de 2€ par habitant pour l'achat d'ouvrages.

Au cours de cette réunion, a été remis un état des lieux des bibliothèques du territoire qui donne des renseignements précis sur les locaux, personnels, fonds de livres et documents, nombres et types de lecteurs. Ce document est consultable en mairie ou en bibliothèque.

Bernard Bayle regrette que, comme dans tous ces dispositifs, on crée une charge nouvelle à nos collectivités.

### **10/ Compte rendu réunion SICTOM:**

Bernard Bayle informe le Conseil municipal que la collecte des ordures avec redevance incitative se mettra en place dans le pre-

# En direct des conseils...

mier semestre 2009 sur les communes de l'Albenc, Vatilieu et Chantesse. Le suivi de cette expérimentation sera confié à une commission d'évaluation indépendante.

## 11/ Compte-rendu réunion SSI:

Suite au mécontentement exprimé par les parents d'élèves Sophie Borel présente la nouvelle tarification pour le service de garderie périscolaire.

## 12/ Questions diverses:

Philippe Melgarejo fait part de questions ou réflexions sur :

- \* l'absence d'éclairage des gorges du Nan depuis quelques temps.
- \* le problème de la vitesse de circulation sur les voies communales.
- \* la sécurisation la nuit entre le village et le hameau de la Tour.

## COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 01/12/2008

### 1/ Station d'épuration

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du courrier de la DDAF-Service Eau, nous signalant qu'ils ont sollicité l'avis de la DDE et de RTM (Restauration des Terrains en Montagne) sur le risque de débordement du Nan. Dans le cas où ces organismes ne se prononceraient pas, un complément d'étude serait alors demandé par la Commune (devis de RTM 1800€ HT).

L'absence de cet avis rend le dossier incomplet. Une fois cette condition respectée, la préfecture aura un délai de 2 mois pour émettre une éventuelle opposition motivée. Passé ce délai la commune pourra débiter les travaux.

### 2/ Travaux École-Mairie

Le point est fait sur l'avancement des travaux:

- L'école a réintégré les salles de classes et les cours de récréation depuis le 20 novembre.
- Les travaux d'agrandissement de l'école sont bien avancés pour une mise en service à la rentrée de janvier.
- La Mairie a été déménagée pour intégrer le préfabriqué et les travaux de démolition vont commencer pour une réintégration des locaux début mars.

### 3/ Convention avec Tullins

Une convention de participation financière aux frais de fonctionnement de l'école Tullinoise pour les élèves en classe d'intégration scolaire (CLIS) est présentée au Conseil Municipal. En effet, l'école compte parmi ces effectifs un enfant de Cognin. La participation pour la Commune s'élève à 693,63€ pour l'année scolaire 07/08.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la dite convention.

### 4/ Réceptions de fin et début d'année

Le calendrier des réceptions de fin d'année est fixé comme suit:

- Employés communaux (8) et instituteurs (5) : le 16 décembre à 18h30 à la salle de la cantine (buffet et remise d'un cadeau)
- CCAS, comme les années précédentes les +75 ans auront le choix entre un colis ou un bon d'achat.
- Vœux du Maire: le vendredi 9 janvier à 20h00 à la salle des fêtes.

## COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 05/01/2009

### 1/ Avenants au marché de travaux École/Mairie

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le résultat de la Commission d'Appel d'Offres du 05 janvier 2009 à 16h00, concernant les avenants n°1 pour les lots suivant:

- ♦ n°3 : Charpente, pour 3 928,70€HT
- ♦ n°5 : Menuiseries, pour 13 037,50€HT
- ♦ n°12 : Électricité, pour 15 526,82€HT

Ces avenants sont justifiés par la réalisation de prestations complémentaires telles que présentées dans les rapports du maître d'œuvre et s'élèvent pour la totalité à 32 493,02€HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir pris connaissance, entérine le résultat de la CAO.

### 2/ Décision Modificative n°2, BP 2008 Eau

M. le Maire informe le CM de la DM n°2 concernant un réajustement de 10€ à l'article 6215 (autre personnel extérieur) provenant de l'article 022 (dépenses imprévues)

### 3/ Station d'épuration

La réalisation de celle-ci dépend de l'avis de la MISE (Service Eau, DDAF). Une étude complémentaire a été demandée au service RTM de l'Isère (Restauration des terrains en montagne) de manière à trouver une parade au blocage actuel dû à la zone de construction classée à risque d'inondation et d'affouillement des berges. Une réunion sera ensuite programmée sur le terrain avec toutes les parties concernées et nous espérons tous que le bon sens prévaudra. En cas de désaccord, le Préfet serait saisi en dernier ressort et si l'on restait sur un statut quo, chacun assumerait ses responsabilités. En aucun cas la commune acceptera un coût de réalisation multiplié par 2 pour un simple trait fait sur une carte, un jour, dans un bureau.

### 4/ Compte -rendu de la visite de l'architecte paysager

Lecture est faite du rapport de visite de Delphine Meslalla concernant l'aménagement des abords immédiats des Sorbiers:

- ⇒ Le parking entre la rue des Sorbiers et les habitations Laude et Rolando: L'architecte préconise de planter une haie basse d'arbustes forestiers plutôt qu'un alignement d'arbres. Cette haie sera présente sur tout le pourtour du stationnement et connaîtra tous les 5 emplacements maximum un retour latéral.
- ⇒ Aménagement d'un espace vert entre les Sorbiers et le mur d'enceinte de la propriété Roulain. Ce lieu est stratégique, ses atouts sont nombreux, en cela ce site se doit d'être réfléchi de façon très sobre et épuré, voici quelques prescriptions envisageables:
  - ~ le canal peut être accompagné de bosquets d'arbres implantés côté mur d'enceinte
  - ~ le cheminement longeant sa rive peut n'être matérialisé que par une tonte très rase
  - ~ une haie de buis pourrait être plantée le long des clôtures côté habitation afin d'uniformiser celles-ci ainsi qu'une plantation très éparse de trois arbres fruitiers sur cette parcelle.
- ⇒ Concernant l'éventuel emplacement d'un container enterré pour les ordures ménagères sur les abords du site, l'apport de nuisance (circulation, bruit, image peu valorisante) vont à l'encontre de la vocation première de ce lieu.

# En direct des conseils...

⇒ Création d'une aire de stationnement à l'entrée du parc de la Résidence: l'avis de l'architecte est négatif car le problème se reposera dans les prochaines années. La distance séparant ce lieu de la place de l'église et de l'école n'excédant pas 200m, n'incite pas à répondre au tout voiture. Il semble indispensable de sensibiliser la population et de réfléchir à d'autres formes d'organisation ou d'aménagement au sein du village. La commune pourrait se rapprocher du CAUE pour mener un diagnostic sur la problématique du stationnement.

## 5/ Entretien des berges du Nan

La loi stipule que l'entretien des berges des ruisseaux incombe aux riverains. Comme dans la pratique ce n'est jamais le cas, la CCV a passé une convention avec l'ONF pour bénéficier du programme « Prodepare », chantier aidé par le Conseil Général, dont le coût reviendrait à 330€ par jour. La commune s'est inscrite cette année pour 4 ou 5 jours pour l'entretien des berges du Nan sur un tronçon restant à définir.

## 6/ Travaux de voiries

Concernant la réfection de la voirie liée au bon écoulement des eaux de ruissellement dans la partie agglomérée de Nalletière, le Conseil Municipal prend connaissance du devis de l'entreprise Chambard qui se monte à 37 199,07€ TTC.

Devant le montant de l'opération, le Conseil Municipal étudie la possibilité de monter un dossier de demande de subvention spécifique.



## L'ESSENTIEL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 02/10/2008

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes de Vinay s'est réuni en session ordinaire le 02 octobre dernier sous la Présidence de Albert BUISSON, avec 27 présents sur les 28 conseillers. Nous retiendrons ici quelques points essentiels.

### Du nouveau à la Crèche Halte Garderie

avec un règlement intérieur et les plannings d'ouverture revus. Ainsi l'ouverture supplémentaire le mercredi après midi souligne les efforts réalisés par le personnel de cette structure pour augmenter l'amplitude horaire de l'accueil des enfants.

### Le Grand Séchoir : une rentrée tout en goûts

Georges PELLETIER, Président sortant, Maire de Morette est élu Président du conseil d'exploitation de la Régie du Grand Séchoir et Monsieur Bernard BONNEFOY, vice président.

Une subvention sera demandée à la Région Rhône Alpes pour l'opération : « Animation Goût 2008 » qui repose sur l'anniversaire des 70 ans de l'AOC noix de Grenoble.

### La régie des eaux et assainissement : des travaux et des conventionnements

L'élection du Président et du Vice-président du conseil d'exploitation de la Régie d'eau et d'assainissement valide Albert BUISSON, Président sortant, Maire de l'Albenc et Jean CARTIER, Vice-président sortant, Maire de Beaulieu.

Deux marchés publics (montant inférieur à 90 000 euros) sur l'eau et l'assainissement ont été signés. La tarification eau et assainissement subit des changements : grâce à la non augmen-

tation de l'abonnement l'augmentation pour les administrés n'est que de 8 %. Cette nouvelle facturation permet d'assurer aujourd'hui et pour les générations à venir une eau potable de qualité.

Des conventions sont signées respectivement avec la commune de Varacieux, la Commune de Saint Marcellin et la société autoroutière AREA .

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 04/12/2008 A SERRE-NERPOL

- Jean-Luc Langlois, chargé de mission au Parc du Vercors, présente les plans pastoraux territoriaux dont l'objectif principal est la mise en œuvre concertée entre le monde pastoral et les autres représentants du territoire. Les communes de la CCV de la bordure du Vercors (Cognin, Malleval, Saint-Gervais et Rovon) pourraient s'associer à un plan pastoral territorial du Parc.
- Une aide financière est prévue pour les jeunes qui souhaitent passer le BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur). Les critères sont disponibles sur demande.
- Les chantiers PRODEPARE pour la réalisation de travaux de réhabilitation et d'entretien des cours d'eau sont encadrés par l'ONF. Si ces chantiers sont portés par la CCV, il reste à charge des collectivités 330 € par jour. Un groupe de travail va définir les localisations possibles.
- Le sentier des gorges du Nan a été fermé au public suite à l'effondrement de la passerelle. Ce sentier fait partie de la vie des communes de Cognin-les-Gorges et Malleval et une ouverture rapide est souhaitable. Pour compléter la subvention du Conseil Général une aide exceptionnelle est allouée pour la réalisation des travaux de mise en sécurité.
- Sur la question des transports et notamment du transport social il ressort des discussions de la commission la nécessité d'une tarification appropriée au territoire et le besoin d'ouvrir ce service pour un public en dehors des critères sociaux, moyennant une tarification adaptée. La Communauté de communes de Vinay pourrait éventuellement avancer seule sur la question du transport social à la demande.
- Une étude permettrait de définir la nécessité ou non de réaliser des logements pour des publics en situation de précarité sur le territoire sur le Pays Sud Grésivaudan. Le coût global d'une telle étude d'opportunité est estimé entre 8000 et 10 000 TTC. Son financement peut être pris en charge à hauteur de 45%.
- Une convention est signée avec les sociétés DANISCO France et VALCREST qui sollicitent le rejet et le traitement de leurs effluents dans le réseau d'assainissement de la Communauté de communes de Vinay. Les conventions ne dispensent pas les industriels de prendre en compte la réglementation existante.
- Le projet de renouvellement du quartier de l'Erinée à Vinay prévoit la démolition des 74 logements sociaux de la SDH entre 2008 et 2012. Il permettra de rendre le site attractif et de générer de la mixité en reconstruisant 40 logements locatifs sociaux neufs destinés en priorité aux locataires actuels.
- La commission de réflexion sur la réforme des collectivités présidée par Monsieur Balladur se poursuit. Les textes relatifs à cette question peuvent être demandés à la CCV.

# En direct du Parc du Vercors...

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION A SAINT GERVAIS

A Saint Gervais, le Parc du Vercors représenté par sa présidente Danièle Pic et son directeur Pierre Weicka a tenu une réunion d'information en présence de nombreux élus de la Communauté de communes de Vinay. Les quatre communes concernées par le Parc étaient naturellement représentées, Monique Faure (Saint Gervais), Béatrice Genin (Rovon), Albert Glénat (Cognin les Gorges) et Bernard Bonnefoy (Mallevall en Vercors et représentant aussi la Communauté de communes de Vinay). Le but de cette réunion était d'expliquer aux élus le fonctionnement du Parc, de présenter la charte et de répondre aux questions concernant cette institution.



Aujourd'hui le Parc participe avec les communes à quelques actions : le tour des Coulmes, les plans pastoraux territoriaux, les sentiers balisés. Demain, la rive gauche souhaite élargir ses actions avec le Parc dans les domaines du tourisme (gorges du Nan, Ecouges...), du patrimoine culturel ou historique et de la vraie nature. Eloignées du plateau, les communes se sentent un peu à l'écart des activités liées au Parc. "Pas du tout" fait remarquer Danièle Pic "le Parc est prêt à travailler avec vous, si les communes concernées et la Communauté de communes participent et donnent des idées".

La charte du Parc est un projet de territoire fondé sur la préservation de ses patrimoines, en s'appuyant sur les savoir-faire locaux, ouvert sur l'avenir et les territoires voisins. Les principales orientations du Parc sont : préserver, restaurer et mettre en valeur les patrimoines et les ressources du Vercors, s'impliquer pour le développement économique durable fondé sur la valorisation des ressources spécifiques du Parc, accentuer les orientations et les missions fondamentales du Parc, répondre aux nouveaux enjeux, faire participer les acteurs, les partenaires et les habitants.

De nombreuses questions ont animé la soirée, notamment sur les différentes commissions (biodiversité, patrimoine et culture, énergies renouvelables, paysages, aménagements, urbanisme, agriculture durable, forêts et filière bois, tou-

risme, développement économique, communication), la marque Parc (hébergeurs, artisans, fromage...), l'éducation (conférences et animations pédagogiques dans les écoles...), l'urbanisme (PLU et SCOT doivent être compatibles avec la charte), la fibre optique (Grenoble-Valence), les gorges du Nan (via ferrata ou via cordata : à étudier), la fixation des vacanciers sur place (activités, hébergements, piste cyclable, zone de loisirs, emplacements camping cars). Avant de se quitter les communes concernées par le Parc du Vercors ont promis de se réunir début 2009 pour élaborer ensemble des projets.



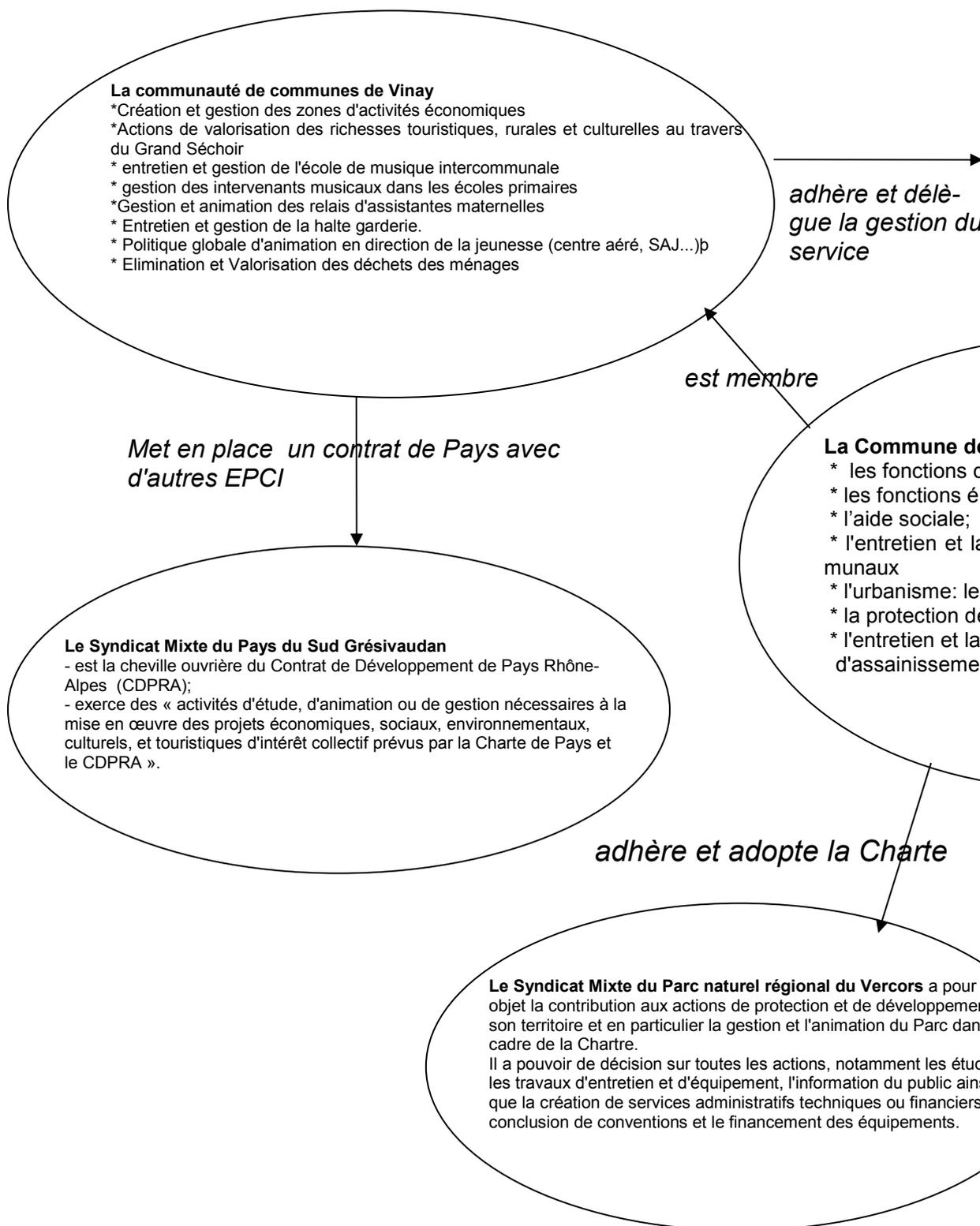
# Dossier : Les partenaires communaux

## Structures intercommunales: mode d'emploi

1982, premières lois Defferre sur la décentralisation : l'Etat est une trop grosse machine, trop éloignée du citoyen, il faut rapprocher l'Etat du citoyen.  
A cette époque, le conseil municipal s'occupait de son petit pré carré communal (voirie, bâtiments communaux, réseau d'eau, école, Direction Départementale de l'Agriculture, Direction des Affaires Sanitaires et Sociales...)

Plus d'un quart de siècle a passé, la gestion municipale n'est plus la même. La commune, pour pouvoir répondre à toutes les demandes (Pays, Parcs naturels Régionaux, etc...). Chaque structure a ses modalités de travail pour conduire ses dossiers, ceux-ci sont de plus en plus nombreux. Les Conseils Municipaux passent aujourd'hui au moins autant de temps en réunion au sein de la commune qu'à l'extérieur au sein de structures intercommunales. Les compétences spécifiques de chacune au profit de sa propre commune.

C'est pourquoi dans ce dossier, nous avons essayé de décrire les principales structures intercommunales dans lesquelles nous sommes impliqués pour mieux comprendre cet imbroglio de structures... que le comité Balladur voudrait réformer...



# ux : CCV, SSI, SMPSG, SICTOM etc...

les centres de décision au plus proche des administrés.

(aide sociale aux plus démunis pour les grandes villes) avec l'aide des services de l'état (Direction Départementale de l'Equipe-

es de ses concitoyens est obligée de s'impliquer dans de multiples structures ( communautés de communes, syndicats, contrats de n plus complexes et demandent de nombreuses réunions, concertations pour être conduits à leur terme. Les différents membres du res intercommunales de coopération, dans lesquelles il faut s'impliquer le plus assidument possible afin de pouvoir utiliser au mieux

s impliqués. Nous espérons que le petit organigramme et les cartes d'identité de nos différents partenaires vous permettront de

## **Le SICTOM du Sud-Grésivaudan assure**

- \*les missions de collecte, transfert et traitement des ordures ménagères et des déchets ménagers assimilés
- \*la collecte sélective ( tri des emballages, papiers, verres) au point propre
- \*le service de déchetterie, compostage individuel, collecte des piles usagées
- \* collecte des déchets des activités de soins
- \* collecte des objets encombrants pour les personnes à mobilité réduite.
- \* une mission d'information et d'éducation à l'environnement

## **Le Cognin les Gorges assure**

d'état civil  
lectorales

la gestion des voirie et des bâtiments com-

POS et les permis de construire.

de l'ordre public.

gestion du réseau d'eau et

nt

## **Le SSI gère:**

- l'équipement, le ménage des écoles
- les personnels communaux qui interviennent dans le cadre scolaire et périscolaire
- le temps périscolaire: cantine, garderie, accompagnement du transport scolaire

*adhère et délègue sa compétence scolaire*

*adhère et délègue sa compétence gestion du réseau électrique*

## **Le SE38:**

- \*négocie les contrats d'exploitation des réseaux avec les «concessionnaires» (EDF, Gaz de France ou autres),
- \*contrôle de leur bonne application et suivi du patrimoine communal.
- \* est maître d'ouvrage des travaux d'électrification : aide à la décision pour analyser et définir les besoins exprimés par les collectivités.
- \* aide financièrement les collectivités adhérentes, par retour d'une partie de la redevance versée par le concessionnaire, pour des opérations d'amélioration esthétique des réseaux aériens, des travaux d'éclairage public, ainsi que des études, diagnostics et équipements visant les économies d'énergie.

# Dossier : Les partenaires communaux ...

## Cartes d'identités des collectivités

### La commune de Cognin les Gorges

**Maire :** Albert Glénat  
**Nombre d'emplois équivalents temps plein :** 3  
**Budget de fonctionnement 2008:** 355 549€  
**Principales recettes :**  
Impôts et taxes (taxe habitation, foncière, sur l'électricité) 47%  
Dotation de l'Etat 37%  
**Nombre d'habitants :** 626  
**Dépenses par habitant et par an :** 577€

### Le Syndicat Scolaire Intercommunal de Saint Gervais, Rovon, Cognin les Gorges, Malleval (SSI)

**Présidente :** Sophie Borel  
**Nombre de membres :** 11  
**Représentants de la commune :** Sophie Borel, Christine Bonta, Cécile Laude  
**Nombre d'emplois équivalents temps plein :** 4,5  
**Budget de fonctionnement 2008 :** 183 170 €  
**Principales recettes :**  
Participation des communes 80%  
**Nombre de communes concernées :** 4  
**Nombre d'habitants :** 1 771  
**Dépenses par habitant et par an :** 103€

### La Communauté de communes de Vinay (CCV)

**Président:** Albert Buisson  
**Nombre de membres :** 26  
**Représentants de la commune :** Albert Glénat, Patrice Ferrouillat (Titulaires) Sophie Borel, Michel de Gaudenzi (Suppléants)  
**Nombre d'emplois équivalents temps plein :** 26  
**Budget de fonctionnement 2008 :** 3 395 199€  
**Principales recettes :**  
Taxe professionnelle 46%  
Dotation de l'Etat 36%  
Produit de services 4%  
**Nombre de communes concernées :** 15  
**Nombre d'habitants :** 10 000  
**Dépenses par habitant et par an :** 339€

### Le Syndicat Mixte du Pays du Sud-Grésivaudan (SMPG)

**Président:** Jean-Michel Revol  
**Nombre de membres :** 26  
**Représentants de la Communauté de Communes de Vinay :** Bernard Bonnefoy, Laura Bonnefoy, Albert Buisson, Bernard Frayssines, Patrice Ferrouillat, Georges Pelletier, Serge Perrier  
**Nombre d'emplois équivalents temps plein :** 8.1  
**Budget de fonctionnement 2008 :** 974 294€  
**Principales recettes :**  
Région 33%  
Participation des communautés de communes 36%  
**Nombre de communes concernées :** 43  
**Nombre d'habitants :** 39 000  
**Dépenses par habitant et par an :** 25€

### Le Syndicat Intercommunal de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères du Sud-Grésivaudan (SICTOM)

**Président:** Michel Villard  
**Nombre de membres :** 90  
**Représentants de la commune :** Bernard Bayle (Titulaire), Frédéric Matraire, Valérie Simoens (Suppléants)  
**Nombre d'emplois équivalents temps plein :** 4,5  
**Budget de fonctionnement 2008 :** 3 154 500€  
**Principales recettes :**  
Taxe ou redevance suivant les communautés de communes  
**Nombre de communes concernées :** 45  
**Nombre d'habitants :** 40 000  
**Dépenses par habitant et par an :** 78€

### Le Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Vercors (SMPNR)

**Présidente:** Danielle Pic  
**Nombre de membres :** 90  
**Représentants de la commune :** Patrice Ferrouillat (Titulaire) Bernard Bayle, Christophe Reynaud-Dulaurier (Suppléant)  
**Nombre d'emploi équivalent temps plein :** 26  
**Budget de fonctionnement 2008 :** 4 449 589€  
**Principales recettes :**  
Participations des communes 10%  
Participation de la région  
Participation des CG26 CG38  
**Nombre de communes concernées :** 85  
**Nombre d'habitants :** 46 000  
**Dépenses par habitant et par an :** 97€

### Le Syndicat Mixte d'électricité de l'Isère (SE38)

**Président:** Bertrand Lachat  
**Nombre de membres :** 394  
**Représentants de la commune :** Michel De Gaudenzi (Titulaire) Richard Mourre (Suppléant)  
**Nombre de communes concernées :** 383  
**Nombre d'habitants :** 696 000

Pour comparaison

**Conseil Général de l'Isère**  
Budget primitif 2008 : 1 357 000 000€  
Nombre d'habitants : 1 162 000  
Dépense par habitant : 1 167€

### **Région Rhône-Alpes**

Budget région Rhône Alpes : 2 300 000 000€  
Nombre d'habitants : 6 000 000  
Dépense par habitant : 383€

### **Etat français:**

Dépenses état: 334 000 000 000€  
Nombre d'habitants: 64 500 000  
dépense par habitant 5 178€

# En parcourant les rues...



## LE SENTIER DES GORGES DU NAN

Depuis mi-octobre, le sentier des gorges du Nan est officiellement interdit à la circulation. Un bloc de pierre s'étant détaché de la paroi a endommagé la passerelle. La communauté de commune de Vinay, qui a la compétence en matière de randonnée, a aussitôt fait le nécessaire : visite pour mise en sécurité du site.

Un devis de 5142.80€ TTC comprenant une purge de la falaise et la remise en état de la passerelle a été fourni par l'entreprise ATS. Une demande de subvention exceptionnelle a été demandée au Conseil Général pour subvenir aux travaux.

## ENVIE DE PRENDRE L'AIR : DE NOUVEAUX SENTIERS PRATICABLES SUR LA COMMUNE

Le bruit des tronçonneuses a retenti pendant quelques week-ends des berges de l'Isère, au flanc de la montagne. En effet une équipe du foyer rural, épaulée par des bénévoles solidaires, a entrepris de rouvrir quelques sentiers communaux gagnés par la végétation avec pour objectif d'organiser le dimanche 26 avril 2009 une randonnée VTT et pédestre. Avec beaucoup d'énergie, dans le froid et l'humidité (et surtout pas mal de casse-croûtes), ces sentiers sont redevenus praticables pour le plus grand plaisir de tous les promeneurs. L'un longe les berges de l'Isère, du transformateur de BASSETIERE (près du pont sur le Nan) jusqu'au quartier du GIET, l'autre réalise une boucle contre le flanc de la montagne situé derrière les quartiers de la VORCIERE et du FLEURET. Un grand merci à tous les défricheurs.



## TRAVAUX ECOLE MAIRIE

Depuis la rentrée de janvier, les élèves évoluent dans l'intégralité du bâtiment scolaire.

Les travaux se sont déroulés, dans les délais impartis, grâce à des entreprises, en grande partie très compétentes, pour un

budget en dessous des prévisions de l'APD (Avant Projet Définitif), malgré les surprises de la rénovation de bâtiments anciens.

Un grand merci aux instituteurs, qui ont dû composer pendant les travaux, avec une mention à Claire qui a dû faire face pendant une quinzaine de jours, à une température un peu fraîche dans sa classe. Merci aux employés qui ont subi les vicissitudes du chantier. Merci également aux personnes chargées du suivi des travaux qui ont dû prendre des décisions pas toujours faciles, ainsi qu'à nos deux spécialistes en informatique, Linda Muzard et Sylviane Ageron qui, pour digérer des fêtes, ont trié et monté les unités informatiques pour les réinstaller dans les classes et les mettre en réseau sur du mobilier fixe, fabriqué par la menuiserie Rousset.



Les enfants évoluent maintenant dans des locaux neufs, cheminent par une coursive agrémentée de vestiaires entièrement chauffés et bénéficient de sanitaires grand luxe.



J'espère qu'ils auront conscience qu'ils bénéficient d'un outil de travail superbe que beaucoup d'autres avant eux ont réclamé et en prendront soin car ce genre d'investissement n'est pas fait que pour quelques années....

Maintenant il reste à achever les travaux de la Mairie, qui ont peiné quelque peu à démarrer, mais qui devraient être terminés fin février.

# Du Sud-Grésivaudan.....

## **OBSERVATOIRE DE L'EMPLOI DU**

### **SUD GRÉSIVAUDAN**

Dans le cadre des actions mises en place autour du développement des ressources humaines, le Pays du Sud Grésivaudan a mis en place « L'observatoire de l'emploi et de la formation du Pays du Sud-Grésivaudan ». Coproduit par les partenaires de l'économie, de l'emploi, de l'éducation, de la formation, de l'orientation et de l'insertion qui apportent au débat données et analyses, cet observatoire permet d'avoir une vision globale de l'emploi sur le Sud Grésivaudan.

Le document produit est la version « zéro », c'est à dire initiale de tous les indicateurs. Toutes les années, ces tableaux seront réactualisés et permettront alors une analyse des évolutions.

Ce document représentant un lourd travail, nous vous invitons à le télécharger sur le Portail « entreprise » du Sud Grésivaudan à l'adresse suivante:

<http://entreprises.sud-gresivaudan.org/6671-observatoire-de-l-emploi-et-des-besoins-de-formation.htm>

## **LIVRET D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISE**

Un livret d'aide à la création d'entreprise est disponible à la mairie. Ce livret est édité par La Maison de l'emploi du Voironnais et du Sud Grésivaudan.

## **DES PROFESSIONNELS LOCAUX AU SERVICE DE LA MÉMOIRE DU SUD-GRESIVAUDAN**

Le 20.11.2008 Laure SAINTE-ROSE, co-fondatrice et membre actif de l'Atelier cinématographique AD LIBITUM installé à CRAS depuis 1999 dans un ancien moulin à farine et à huile de noix, est venue présenter au conseil d'exploitation du GRAND SECHOIR les différentes facettes de ce laboratoire artisanal. Équipé pour travailler les films argentiques de formats 8, Super 8, 9.5, 16, Super 16 et 35mm, Ad libitum exerce ses activités dans les domaines du patrimoine cinématographique, de la création artistique et de l'éducation à l'image tous publics.

Restauratrice de films et cinéaste, Laure Sainte-Rose développe depuis plusieurs années, un travail allant de la remise en état à la valorisation de films d'archive, en particulier les films amateurs de collections privées ou de musées régionaux et nationaux. Parallèlement, elle enseigne dans les écoles et intervient auprès d'institutions spécialisées du patrimoine cinématographique.

Ad libitum propose une collecte de films en lien avec l'histoire et l'identité du territoire Sud-Grésivaudan. Il s'agit de faire émerger et de recueillir des films réalisés dans le cadre d'initiatives privées (films industriels, films d'entreprises, ...), ou par des particuliers (films de famille, essais cinématographiques) sur la vie quotidienne, l'enfance, le travail agricole, les activités industrielles, les paysages, l'habitat, les modes de vie, les traditions locales, les fêtes populaires ...

L'objectif est de rendre vivant le patrimoine filmique amateur en partageant et valorisant ces images avec le grand public : projections, expositions, tables rondes, ateliers pour les enfants et les anciens, résidence de création ponctueront l'année 2009...

Si vous vous souvenez avoir vu des images qui racontent la vie près de chez nous, ou si vous êtes propriétaires de films de fa-

mille que vous aimeriez visionner et sauvegarder, alors n'hésitez pas à prendre contact avec l'association Ad libitum.

Tél : 04.76.07.07.78 / email : [libitum@wanadoo.fr](mailto:libitum@wanadoo.fr)

site : <http://adlibitum.sud-gresivaudan.org>

## **COMMISSION ENFANCE JEUNESSE DU 09/12/2008 AU GRAND SÉCHOIR À VINAY**

### **I. Point sur le Pôle de Services**

Reprise du travail de la programmiste concernant le projet de rénovation de la "Maison Berthod", à Vinay, Rue de Malleval : projet qui consiste en

- la création d'un pôle administratif réunissant le Relais Assistentes Maternelles (RAM), le Service Emploi (la mission locale d'insertion, ANNA...), l'Atelier Couture dans le bâtiment existant
- la création d'une nouvelle construction pour le projet de la crèche / halte-garderie; construction rattachée à l'ancien bâtiment.

Les travaux débuteraient fin de l'année 2009, début de l'année 2010.

### **II. Réorganisation des services Enfance-Jeunesse**

Depuis Septembre 2008, Emmanuelle Grosjean est coordinatrice du service Enfance-Jeunesse. Edwige Robin la remplace sur le poste d'animatrice du RAM.

### **III. Présentation du projet social de la compétence Enfance-Jeunesse**

Emmanuelle Grosjean présente ce projet, en tant que coordinatrice des services.

Les structures enfance et petite enfance doivent mettre en œuvre un projet d'accueil. Il comporte un projet social, un projet éducatif, un projet pédagogique et un règlement intérieur.

Ce travail permet une meilleure adéquation entre les différents besoins, objectifs et actions. Cette démarche implique l'ensemble des acteurs, à savoir, élus, gestionnaires, usagers, habitants et bénévoles des associations.

### **IV. Bilans par services**

Les différents services ont établi le bilan des projets 2008, et ont annoncé quelques projets pour l'année 2009.

#### **SAJ (Service Animation Jeunes)**

On peut observer un taux de fréquentation et une motivation élevés des jeunes : 13% des jeunes du SAJ sont originaires de Cognin les Gorges, commune qui arrive en tête après celle de Vinay ! (50%).

#### **Centre de Loisirs (3/11 ans)**

Le bilan d'activités est positif puisque la fréquentation du mercredi concerne 160 familles, soient 315 enfants environ (des fratries essentiellement). 10 familles de Cognin sont représentées.

Il en est de même lors des différentes périodes de vacances scolaires, puisque le Centre de Loisirs concerne plus d'une centaine de familles, en moyenne 180 enfants de la CCV fréquentent le CL durant les vacances scolaires, y compris celles d'été !

### **V. Evolution des tarifs des Centres de Loisirs de la CCV**

#### **Centre de Loisirs :**

N'ayant pas eu d'augmentation des tarifs depuis 2006, la commission enfance-jeunesse vote à l'unanimité une hausse des tarifs de 7.5%, effective à compter des vacances de février 2009.

# Au cœur du village

## SAJ :

Le coût de l'adhésion subit la même augmentation.

Une réflexion est lancée, celle concernant l'utilisation du Chéquier jeune, proposé par le Conseil Général. A suivre....

## **VI. Charte d'accueil des Assistantes maternelles**

La commission Accueil du jeune enfant a établi une Charte d'accueil ; celle-ci sera disponible en mairie.

## **COMPLÉMENT D'INFORMATION CONCERNANT LA CHARTRE D'ACCUEIL DES ASSISTANTES MATERNELLES DU RELAIS MARTINE LE GALL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE VINAY**

La charte d'accueil de qualité est l'aboutissement de réflexions concernant l'exercice du métier d'assistante maternelle, l'accueil de l'enfant et de sa famille.

Durant l'année 2008, quelques nounous motivées se sont réunies environ tous les 15 jours avec Emmanuelle Grosjean afin d'éditer cette charte. L'article 1 évoque la connaissance des besoins de l'enfant, de sa famille, l'article 2 la connaissance du développement de l'enfant, l'article 3 le respect de la place des parents, l'article 4 le respect du choix éducatif des parents, l'article 5 l'accueil familial que l'on trouve chez une assistante maternelle. Cette Charte a été validée par le docteur Xavier Leupert, médecin de PMI et chef de la circonscription de Saint Marcellin.

3 000 exemplaires seront bientôt disponibles en mairie, au relais d'assistantes maternelles, au centre social et en téléchargement sur le site internet de la Communauté de Communes de Vinay à l'adresse suivante:

[http://ccvinay.sud-gresivaudan.org/SIT\\_MINI\\_CODEENTREE/SIT\\_MINI\\_URL/](http://ccvinay.sud-gresivaudan.org/SIT_MINI_CODEENTREE/SIT_MINI_URL/)

---

## **DU CÔTÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE VINAY :**

Le Relais Assistantes Maternelles a fêté Noël le 17 décembre à la salle des fêtes de Cognin les Gorges.

Les enfants, les assistantes maternelles, les parents et le Père Noël se sont retrouvés autour d'un très joli spectacle offert par la Communauté de communes de Vinay.

Muriel WEISS, derrière un castelet a donné à l'assistance beaucoup de rêves et de poésie avec ses marionnettes, ses comptines, etc...

Ce spectacle très original a rassemblé petits et grands pour un moment convivial et festif.

Le Relais assistantes maternelles est un service de la Communauté de communes, il accueille régulièrement des parents, des assistantes maternelles de notre commune et organise le 1<sup>er</sup> lundi de chaque mois des temps de rencontre à la salle des fêtes de Cognin à 9h30.

Aussi, c'est tout naturellement que le Relais a choisi Cognin pour clôturer l'année.

## **BIBLIOTHÈQUE DU NAN**

Les bénévoles de la bibliothèque vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2009.

Que ce soit l'année de la réalisation de vos projets. Qu'elle vous apporte aussi le bonheur, la santé et la réussite.

⇒ *Permanences* : Le mardi de 15h30 à 18h et le vendredi de 17h à 19h.

⇒ La cotisation est toujours de 10€ pour les adultes, 5€ pour les collégiens, gratuite pour les scolaires.

Pour bien débiter cette nouvelle année quoi de mieux qu'un bon livre au coin de la cheminée.

De nouveaux romans vous attendent dans votre bibliothèque parmi les livres empruntés au bibliobus ou les nouveautés achetées fin 2008.

### **Présentation de quelques nouveaux romans acquis fin 2008.**

♦ ***Ce que le jour doit à la nuit*** de Yasmina Khadra  
Yasmina Khadra nous offre ici un grand roman de l'Algérie coloniale (entre 1936 et 1962). Des années 1930 à aujourd'hui, l'itinéraire chaotique de Jonas, un garçon algérien marqué dans l'enfance par une tragédie familiale.

♦ ***Où on va papa*** de Jean Louis Fornier  
Un père décide d'écrire un livre à ses deux garçons handicapés : ses peines, ses remords mais aussi ses joies.

♦ ***Et après*** de Musso  
Nathan Del Amico, brillant avocat new-yorkais, découvre, abasourdi, l'étrange pouvoir de Garrett Goodrich, oncologue chevronné : alors qu'ils sont tous deux au sommet de l'Empire State Building, Garrett lui demande d'observer un jeune homme qui se trouve un peu plus loin, et qui, selon lui, s'apprête à mourir. Moins d'une minute plus tard, l'adolescent se tire une balle dans la tête...

♦ ***Seule Venise*** de Claudie Gally  
Une femme de 40 ans débarque à Venise. Son amant l'a quittée, elle a démissionné de son travail. Elle prend pension dans un palais vénitien qui accueille à demeure un vieux prince russe paralysé ainsi qu'un jeune couple italien. Elle rencontre un bouquiniste, Manzoni, qui va l'initier à la Venise secrète.

♦ ***Le parfum d'Adam*** de Rufin  
Pologne, printemps 2005. Juliette, jeune Française, libère des animaux de laboratoire. Cette action militante va l'entraîner au coeur d'un complot.

♦ ***Dans le silence de l'aube*** de Françoise Bourdin  
Axelle Montgomery a vingt-sept ans et tout semble lui réussir. Issue d'une dynastie d'éleveurs et d'entraîneurs, elle dirige l'écurie familiale depuis que Ben Montgomery, son grand-père, lui en a confié les rênes après un grave accident qui l'a laissé paralysé. Entre son frère, ancien jockey, jaloux et prêt à tout pour l'évincer, et les propriétaires de chevaux de courses qui hésitent à lui accorder leur confiance, elle a fort à faire.

### **Petit rappel**

Vous avez la possibilité de réserver des livres depuis le site Web du Sud Grésivaudan :

[www.sud-gresivaudan.org](http://www.sud-gresivaudan.org)

Allez sur l'onglet Bibliothèque à la rubrique Catalogue collectif.

# Au cœur du village...

## SITE INTERNET DE COGNIN LES GORGES



Plus de 9.500 visiteurs sont venus voir notre site internet en décembre 2008.

Nous nous employons à le mettre à jour régulièrement et à y faire figurer de plus en plus d'informations utiles pour vous. Pour accomplir cette tâche nous avons besoin de votre aide. Il serait bien de porter à notre connaissance toute information relative à la vie du village comme des manifestations ouvertes à tous, des changements de bureau des associations, des possibilités d'hébergement pour nos visiteurs etc...

Ceci, afin que nous puissions vous tenir au courant de tout ce qui se passe chez nous.

Contact : Linda Muzard au 04.76.38.46.32  
ou par email [linda.muzard@tele2.fr](mailto:linda.muzard@tele2.fr)

Nous attendons vos informations et suggestions avec impatience.

### **DON DU SANG 2009**

Mercredi 4 mars 09 à Cognin les Gorges  
Lundi 27 juillet 09 à Rovon  
Vendredi 04 décembre 09 à Izeron  
Collectes de 17h à 20h30

### **VACANCES DE FÉVRIER 2009 :** **LES CENTRES DE LOISIRS 3/11 ANS ET 12/18 ANS** **FONCTIONNERONT DU 09 AU 20 FÉVRIER 2009.**

Chez les 3/11 ans, le thème de ces vacances sera « Art et Bien Etre ».

Les enfants pourront s'initier à la danse et au yoga avec Anne LAVINET DEBROMEZ, professeur de yoga.

Enfants et animateurs se retrouveront pour des moments forts, des moments festifs, des moments sportifs...

Au programme : activités manuelles, jeux collectifs, stages de sport, sorties nature...

Pour tout renseignement, contacter le **06/70/41/70/35**.

#### **Les ados :**

Le Service Animation Jeunes de la Communauté de communes de Vinay réservé aux 12/18 ans, propose pour les vacances de février propose un déluge d'activités, de la journée luge en partenariat avec l'IME au mini camp ski en passant par le jeu : badminton, tournoi de Taboo...

Les jeunes auront aussi la possibilité de choisir et de préparer une sortie sur une journée.

Sans oublier la sortie cinéma ou la fabrication de

« EGNI » : Engin Glissant Non Identifié... tout un programme !  
Pour tout renseignement, contacter le **06/71/21/72/45**.

### **PROGRAMME DES MANIFESTATIONS 2009 DU FOYER RURAL**

**Dimanche 8 février :** Matinée boudin  
**Samedi 4 avril :** Repas annuel  
**Dimanche 26 avril :** Randonnée pédestre et circuit VTT  
**Lundi 13 juillet :** Barbecue géant  
**Vendredi 31 juillet, samedi 1er août, dimanche 2 août** Vogue annuelle

### **ETAT CIVIL**

#### **Elle a vu le jour :**



**Isya HOUCHAT le 13 novembre 2008**  
Fille de Nadia DALI et Yeder HOUCHAT,  
rue des Sorbiers.

#### **Elle nous a quittée :**



**Denise REVOLLE le 3 janvier 2009,**  
Place de la Fontaine

### **BLOC-NOTES**

**Mairie** Mardi de 09h à 12h et de 14h à 19h  
Vendredi de 09h à 12h et de 14h à 19h  
**Poste** Semaine de 08h45 à 11h et de 14h à 15h30  
Fermée le mercredi après-midi  
Samedi de 09h à 11h  
**Déchetterie** Lundi au Vendredi de 14h à 18h  
**Vinay** Samedi de 10h à 18h

### **L'écho des Gorges**

Bulletin d'informations municipales  
Mairie de Cognin-les-Gorges  
Tel 04.76.38.31.31 ou Fax 04.76.64.08.32  
Email: [mairie.cognin-les-gorges@wanadoo.fr](mailto:mairie.cognin-les-gorges@wanadoo.fr)  
Site Internet: <http://cognin-les-gorges.sud-gresivaudan.org/>

#### **Directeur de Publication**

Albert GLÉNAT

#### **Rédacteur en Chef**

Patrice FERROUILLAT

#### **Illustration couverture**

Claire BOUTET

#### **Service Communication**

Linda MUZARD

#### **Comité de Rédaction**

Sophie Borel, Bernard Bayle, Christine Bonta, Cécile Laude, Sylviane Ageron, Philippe Melgarejo, Linda Muzard, Richard Mourre

#### **Ont participé à ce numéro**

Le Foyer Rural, Louissette Robert

Ne pas jeter sur la voie publique  
Tirage à 250 exemplaires.